

COMMUNE D’ORAISON

**CONSEIL
MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 JANVIER 2012

◀ COMPTE RENDU DE M. LE MAIRE ▶

POINTAGE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2012

	PRESENTS	EXCUSES	ABSENTS	POUVOIR A
VITTENET Michel	+			
BEGNIS Michèle	+			
FERRIGNO Gérard	+			
MOSCONI Marie-Christine	+			
MANTEAU Gérard	+			
MARTINON Marie-Thérèse	+			
BENAITON Jean-Marie	+			
NAPOLI Christine	+			
KREDIMI Abdelghani	+			
JURAN Suzy	+			
FAVIER Pierre		+		
FRANCOIS Jacqueline	+			Arrivée à partir de la question n° 7
NOEL François	+			
LE MESTRE Françoise			+	
MAZZOLENI Jacques	+			
MILESI Christelle	+			
PLAUCHUD Gérard	+			
REVEST Françoise	+			
SACHOT Yann			+	
SAULNIER Monique	+			
LAZAUD Gérard		+		Kredimi
NERVI Véronique			+	
JOSELET Joëlle	+			
SAUVECANE Fabienne		+		Joselet
ZUNINO Bernard	+			
SATABIN Bruno	+			
HUARD Béatrice	+			
TOTAUX	21	3	3	2

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

M. FERRIGNO Gérard

ORDRE DU JOUR

<u>N°</u>	<u>OBJET</u>	<u>RAPPORTEUR</u>
01	Pointage des Conseillers Municipaux Présents Absents ou excusés	M. le Maire
02	Désignation Secrétaire de Séance	M. le Maire
03	Approbation de l'Ordre du Jour	M. le Maire
04	Approbation Compte-Rendu du Conseil Municipal du 24/11/11	M. le Maire
05	Liquidation Séance du Conseil Municipal du 24/11/11	M. le Maire
06	Compte-Rendu d'activités	M. le Maire
07	DELEGATIONS DU CONSEIL AU MAIRE ET AU 1^{ER} ADJOINT MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 025/08 DU 20 MARS 2008	M. BENAÏTON
08	COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE DESIGNATION DU DELEGUE LOCAL DES ELUS APPROBATION DE LA CHARTE DE L'ACTION SOCIALE	M. le Maire
09	TARIFS 2012 – LOCATION SALLES COMMUNALES	Mme MOSCONI
10	OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT	M. le Maire
11	PROTECTION DES PLANS D'EAU DES BUISSONNADES CONVENTION DE TRANSFERT TEMPORAIRE DE MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LE SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DE LA DURANCE (SMAVD)	M. Le Maire
12	QUESTIONS DIVERSES <ul style="list-style-type: none">• MODALITES D'ATTRIBUTION D'UNE COUPE AFFOUAGERE EN FORET COMMUNALE• SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 1^{ERE} TRANCHE• SOUTIEN A L'ASSOCIATION « ESPOIR 04 »	M. Le Maire Mme MOSCONI Mme MOSCONI
13	INFORMATIONS	

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

OBJET : APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'approuver l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

DISCUSSION : néant.

**DECISION PRISE
ADOpte A L'UNANIMITE**

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

**OBJET : APPROBATION COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU
24 NOVEMBRE 2011**

Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'approuver ou de lui faire part des observations concernant le compte-rendu du Conseil Municipal du 24/11/2011.

DISCUSSION : néant.

**DECISION PRISE
ADOPTÉ PAR 19 POUR
ET 3 ABSTENTIONS (MILESI-REVEST-ZUNINO)**

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

**OBJET : LIQUIDATION SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
24 NOVEMBRE 2011**

FIXATION DU TAUX DE LA TAXE D'AMENAGEMENT : affaire réglée

**MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS FAVORISANT LA
PERFORMANCE ENERGETIQUE ET LES ENERGIES
RENOUVELABLES DANS L'HABITAT : affaire réglée**

**ACQUISITION DES LOTS 4 ET 5 DE L'IMMEUBLE CADASTRE
G N°2265 ET DEMANDE DE SUBVENTION : affaire en cours**

**ACQUISITION TERRAIN CADASTRE SECTION A n° 2300 : affaire en
cours**

**DECLARATION PREALABLE POUR LA DIVISION DE LA PARCELLE
G N°2048 AU PAS DE CARRIS : affaire en cours**

**AVIS SUR LA LOCATION DE LOCAUX EN ZONE ARTISANALE SUR
LA PARCELLE ZI 433 PAR LA SCI FRANVAL : affaire réglée**

**AVIS SUR LA LOCATION D'UN LOCAL SITUE SUR LA PARCELLE
ZI 441 PAR LA SCI DURANCE ACTIVITES A LA SARL CAVALLIN :
affaire réglée**

**ILO – COMPETENCE ZONES D'ACTIVITES : DEFINITION DE
L'INTERET COMMUNAUTAIRE : affaire réglée**

**COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS : affaire
réglée**

**INDEMNITE POUR RUPTURE ANTICIPEE D'UN BAIL SUR LA
PARCELLE ZR N°17 LOT N°9 : affaire en cours**

PERSONNEL : TABLEAU DES EFFECTIFS : affaire réglée

PERSONNEL : MODIFICATION PROTOCOLE : affaire réglée

CONTRAT ENFANCE : affaire réglée

CAISSE DES ECOLES – SEJOUR EN CLASSE DE NEIGE : affaire réglée

**DECISIONS MODIFICATIVES BUDGET PRINCIPAL – BUDGET CAISSE
DES ECOLES : affaire réglée**

TARIFS 2012 : affaire réglée

**RESTAURATION DES PEINTURES MURALES DE LA CHAPELLE DE
ST PANCRACE**

DEMANDE DE SUBVENTION : affaire en cours

**SOUTIEN A LA CONSTRUCTION DE LA MAISON « L'AURORE » PAR
L'ASSOCIATION « ESPOIR 04 » : affaire en cours**

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE
INTERCOMMUNAL DE MEDECINE PROFESSIONNELLE
(S.I.M.P.R.O.) : affaire en cours**

**CONVENTION DE PARTENARIAT PEDAGOGIQUE ENTRE LE
SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU CONSERVATOIRE A
RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL DES ALPES DE HAUTE
PROVENCE ET L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE
D'ORAISON : affaire en cours**

INDEMNITE DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL : affaire réglée

ECOLE ELEMENTAIRE :

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DE LA
DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX DETR 2012 :
affaire en cours.**

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE**OBJET : COMPTE-RENDU D'ACTIVITES**

DATE	REUNIONS	OBJET
28/11/11	SMAVD	Comité Rivière
28/11/11	PREFECTURE	Commission départementale de la coopération intercommunale
29/11/11	MAIRIE	Commission Jeunesse : municipalisation de la crèche
29/11/11	ILO	Comité de pilotage communauté d'agglomération
08/12/11	MAIRIE	Assemblée générale de la copropriété de l'immeuble Severan
08/12/11	ILO	Conseil communautaire
12/12/11	SMAVD	Travaux digue de protection des Buissonnades
14/12/11	ILO	Comité de pilotage communauté d'agglomération
03/01/12	SMAVD	Réunion chantier travaux Buissonnades
10/01/12	ILO	Groupe de travail « compétences »
11/01/12	ILO	Groupe de travail « Finances » et « organisation »
17/01/12	ILO	CLET
24/01/12	MAIRIE	Commission Jeunesse : municipalisation de la crèche
24/01/12	ILO	Présentation Etude sur logements dans le cadre du projet ITER

LES REUNIONS DU CCAS

Date	Motif
26/11/2011	Repas de fin d'année pour les personnes âgées
05/12/2011	Livraison des colis de Noël
06/12/2011	Distribution des colis de Noël
07/12/2011	Distribution des colis de Noël
08/12/2011	Réunion mensuelle CMS d'Oraison et le CCAS
12/12/2011	Déménagement de l'association "la Chaîne d'Oraison" au 1er étage de l'EDEN
12/12/2011	Réunion à la DDCSPP pour les logements "Les 9 Fontaines"
13/12/2011	Réunion à UNICIL 1% pour les logements "Les 9 Fontaines"
14/12/2011	Repas de Noël au foyer Mistral
19/12/2011	Réunion avec l'association "la Chaîne d'Oraison" pour le fonctionnement de l'Épicerie sociale
03/01/2012	Ouverture de l'Épicerie sociale
05/01/2012	Commission d'urgence
09/01/2012	Réunion mensuelle CMS d'Oraison et le CCAS
16/01/2012	Comité de Pilotage Épicerie sociale
19/01/2012	Réunion avec les épiceries sociales du Département à Volx

Manifestations culturelles

Du 19 novembre 2011 au 20 janvier 2012

DATES	ORGANISATEURS / EVENEMENTS
19 novembre	Compétition tennis de table Vide-grenier – Collège d'Oraison
20 novembre	Bourse aux jouets et aux sports – Parents d'élèves de l'école élémentaire Rythme et Harmonie – Concert Ste Cécile Compétition – Street Devils Roller Hockey
26 novembre	Compétition – Tennis de table
27 novembre	Loto – Amicale du personnel communal
01 décembre	Ouverture de la féerie et des crèches dans les lavoirs
02 décembre	Belote – Comité des fêtes
03 décembre	Collecte – amicale des donateurs de sang Marché de Noël – Olido Compétition – Handball Téléthon
04 décembre	Loto – Les amis de la région de Rivne Marché de Noël – Olido Championnat – Entente Provençale de rugby
07 décembre	Audition – Ecole municipale de musique
10 décembre	Courses - La foulée Parade Compétition – Tennis de table
16 décembre	Belote – Comité des fêtes
17 décembre	Spectacle 10 ans féerie – Olido Concert de Noël – Rythme & Harmonie Parade Feu d'artifice

18 décembre	<p>Spectacle de Noël – Lumière d'étoiles</p> <p>Compétition – Street Devils Roller Hockey</p>
26 décembre	Loto – Entente Provençale rugby
30 décembre	Belote – Comité des fêtes
31 décembre	Réveillon de la Saint Sylvestre – Comité des fêtes
01 janvier 2012	Loto – Oraison sports
06 janvier	Vœux du Maire
08 janvier	<p>Loto – Les Pieds tanqués</p> <p>Futsal des neiges – District des Alpes</p>
13 janvier	Belote – Comité des fêtes
15 janvier	<p>Loto – Oraison sports</p> <p>Futsal des neiges – District des Alpes</p>
17 janvier	Collecte – Amicale des donneurs de sang

ETAT CIVIL

Décès :

- RAUX Adrien	décédé le 10 novembre 2011
- DEBONNE Robert	décédé le 02 décembre 2011
- MARTI Raphaël	décédé le 02 décembre 2011
- DECORY Paulette Vve ARLAUD	décédée le 03 décembre 2011
- MAERO Anaïs épouse PERRIN	décédée le 03 décembre 2011
- MONNIOTTE Gilberte Vve MOREAU	décédée le 05 décembre 2011
- MOREAU Jacques	décédé le 05 décembre 2011
- MERLINO André	décédé le 15 décembre 2011
- GIRARD Marthe Vve DOLÉON	décédée le 16 décembre 2011
- DAST André	décédé le 18 décembre 2011
- NATALI Reine Vve GIORDANO	décédée le 20 décembre 2011
- MONI Félicien	décédé le 21 décembre 2011
- DELANGLES Paul	décédé le 30 décembre 2011
- VIDIL Sixtine épouse MESSINA	décédée le 1 ^{er} janvier 2012
- GRATCHIAN Siranouche Vve DAVUDIAN	décédée le 09 janvier 2012

Naissances :

- GUILLAUME Gabriel	né le 03 novembre 2011
- RÉGNIER Loïc	né le 08 novembre 2011
- RAKEB Mohamed	né le 13 novembre 2011
- SERRANO Angelina	née le 17 novembre 2011
- JEGOUX Lilian	né le 30 novembre 2011
- BENOUALI Ryâan	né le 08 décembre 2011
- ANSLINGER Tom	né le 22 décembre 2011

Mariages : NEANT

RAPPORTEUR : MONSIEUR BENAÏTON

**OBJET : DELEGATIONS DU CONSEIL AU MAIRE ET AU 1^{ER} ADJOINT
MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 025/08 DU 20 MARS 2008**

Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des collectivités territoriales, par délibération n° 025/08 du 20 mars 2008 et en vue de favoriser la bonne administration communale, le conseil municipal avait délégué à M. le Maire un certain nombre de compétences pour la durée du mandat.

La rédaction de l'article L 2122-22 a depuis évolué en ce qui concerne les marchés publics et les services ont oublié d'actualiser cette modification par une nouvelle délibération.

Au préalable, le 3^{ème} alinéa de la délibération permettait à M. le Maire « de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget ».

Désormais, Monsieur le Maire peut être chargé « de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ».

La rédaction ancienne permettait concrètement de signer tous les marchés inférieurs à 206.000 € HT.

Désormais il n'y a plus de limitation en terme de montant. Toutefois pour rester en concordance avec la délibération initiale, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de l'autoriser à prendre toute décision concernant les marchés à procédure adaptée dont les seuils sont au 1^{er} janvier de 5 millions d'euros HT pour les marchés de travaux et de 200.000 € HT pour les marchés de fournitures courantes et de services.

Monsieur le Maire demande l'accord de l'assemblée pour modifier en ce sens le 3^{ème} alinéa de la délibération du 20 mars 2008.

DISCUSSION :

Mme Huard souhaite savoir à quoi aujourd'hui correspond le montant plafond de 206.000 € de 2008 ?

M. le Maire lui précise qu'il est de 200.000 € pour les marchés de fournitures et de services et de 5 millions pour les marchés de travaux.

Le seuil des MAPA a complètement été modifié pour ce qui concerne les travaux.

**DECISION PRISE
ADOPTÉ PAR 18 POUR
et 5 ABSTENTIONS (JOSELET-SAUVECANE-ZUNINO-
SATABIN-HUARD)**

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

**OBJET : COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE
DESIGNATION DU DELEGUE LOCAL DES ELUS
APPROBATION DE LA CHARTE DE L'ACTION SOCIALE**

La commune adhère au Comité National d'Action Sociale (CNAS) dans le cadre de sa politique d'action sociale en faveur de son personnel.

Pour assurer la représentativité de la collectivité auprès de cette instance, il est nécessaire d'avoir un délégué des agents (Mme Stéphanie Taine assure cette fonction) et un délégué des élus désigné par l'assemblée délibérante.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la candidature de Mme Michèle Bégnis.

De plus une charte de l'action sociale a été adoptée par l'assemblée générale du CNAS afin de réaffirmer les valeurs essentielles du CNAS que sont la solidarité et la mutualisation et de donner plus de légitimité au rôle des délégués élu et agent.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir acter la désignation de Mme Bégnis et de l'autoriser à signer cette charte qui est proposée en annexe.

DISCUSSION : néant.

**DECISION PRISE
ADOpte PAR 18 POUR
et 5 ABSTENTIONS (JOSELET-SAUVECANE-ZUNINO-
SATABIN-HUARD)**

RAPPORTEUR : MADAME MOSCONI

OBJET : TARIFS 2012 – LOCATION SALLES COMMUNALES

Par délibération du 24 novembre 2011, le conseil municipal a arrêté les tarifs pour l'année 2012.

Depuis cette date, en raison de l'hébergement provisoire de l'épicerie sociale au 1^{er} étage de l'Eden, la commune offre deux nouveaux espaces pour y tenir notamment des réunions.

Il s'agit du dessous du kiosque et du 2^{ème} algéco situé à côté du centre médico-social.

Leur superficie étant sensiblement équivalente à celle du 1^{er} étage de l'Eden, Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'appliquer les mêmes tarifs de location à savoir de :

- 54 euros pour les personnes domiciliées sur la commune
- 112 euros pour les extérieurs.

DISCUSSION :

M. SATABIN demande si les associations devront également s'acquitter de cette somme.

M. le Maire précise que pour les associations communales, il y a gratuité de toutes les salles y compris celles-ci.

**DECISION PRISE
ADOpte A L'UNANIMITE**

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

OBJET : OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT

Le Code Général des Collectivités Territoriales, dans son article L. 1612-1 prévoit que Monsieur le Maire sur autorisation de l'organe délibérant peut engager et mandater, par anticipation du vote du budget, les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Compte tenu de la nécessité d'assurer l'entretien du patrimoine de la ville et d'assurer le bon fonctionnement des services municipaux jusqu'au vote du budget 2012, une ouverture anticipée de crédits d'investissement est proposée au conseil municipal.

Les crédits à ouvrir se répartissent comme ci-après :

Chapitre 20 : 4 700 €

Nature	Fonction	
2031	110	4 700 €

Chapitre 21 : 3 600 €

Nature	Fonction	
21312	2121	600 €
21318	3113	1 500 €
2188	3212	1 500 €

Chapitre 23 : 101.500 €

Nature	Fonction	
2315	110	1 500 €
2315	822	100.000 €

Chapitre 458 dépenses : 30.000 €

Nature	Fonction	
458112	822	15.000 €
458113	822	15.000 €

Chapitre 458 recettes : 30.000 €

Nature	Fonction	
458212	822	15.000 €
458213	822	15.000 €

Les crédits ouverts seront repris au budget primitif 2012.
Monsieur le Maire demande l'accord de l'assemblée.

DISCUSSION : néant.

**DECISION PRISE
ADOPTÉ PAR 18 POUR
Et 5 ABSTENTIONS (JOSELET-SAUVECANE-ZUNINO-
SATABIN-HUARD)**

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

**OBJET : PROTECTION DES PLANS D'EAU DES BUISSONNADES
CONVENTION DE TRANSFERT TEMPORAIRE DE MAITRISE
D'OUVRAGE AU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA
VALLEE DE LA DURANCE (SMAVD)**

Le SMAVD va lancer prochainement des études préalables à un programme de travaux en vue de protéger les plans d'eau des Buissonnades.

Toutefois des travaux conservatoires d'urgence vont être réalisés dès à présent par le syndicat sur la digue qui protège les plans d'eau.

D'un montant de 100.000 € HT, ces travaux seront financés par le SMAVD grâce aux subventions du département, de la Région et de l'Agence de l'eau.

Pour réaliser cette opération, il est nécessaire de désigner par convention le SMAVD comme maître d'ouvrage unique.

Monsieur le Maire demande donc à l'assemblée de bien vouloir approuver la convention jointe en annexe et de l'autoriser à la signer.

DISCUSSION : néant.

**DECISION PRISE
ADOpte A L'UNANIMITE**

RAPPORTEUR : **MONSIEUR LE MAIRE**

OBJET : **QUESTIONS DIVERSES**

• **MODALITES D'ATTRIBUTION D'UNE COUPE AFFOUAGERE EN FORET COMMUNALE**

En 2005, le conseil municipal avait délibéré afin de proposer aux administrés des coupes en forêt communale sur la parcelle n° 4.

Celle-ci a été exploitée presque en totalité et en raison des nombreuses demandes de personnes souhaitant couper leurs bois, nous avons convenu avec l'ONF de proposer une nouvelle parcelle.

Il s'agit de la parcelle n° 21 (issue de la parcelle cadastrée D 343) où environ 64 coupes de 5 à 10 stères chacune sont envisageables.

Afin que l'ONF puisse instruire cette demande d'attribution d'une coupe affouagère, le conseil municipal doit préciser le mode de partage (soit par feu c'est-à-dire par foyer, soit par tête d'habitant ou les 2), nommer 3 personnes cō-gérants responsables de cette coupe et arrêter son prix.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée que :

- La parcelle n° 21 soit donc utilisée pour effectuer une coupe affouagère.
- Le partage soit effectué par feu.
- Le prix soit fixé à 60 €, payable d'avance.
- L'exploitation de la coupe soit réalisée par le bénéficiaire de l'affouage sous la garantie de M. Vittenet Michel, M. Jean Marie Benaiton et Mme Carole Ameltchenko.
- L'exploitation de la coupe soit réalisée dans un délai de 2 ans à compter de l'attribution. Passé ce délai, faute d'avoir exploité son lot ou enlevé son bois, l'affouagiste sera déchu de ses droits et ne bénéficiera d'aucun remboursement. Elle pourra être attribuée à un autre bénéficiaire.

DISCUSSION : néant.

**DECISION PRISE
ADOpte A L'UNANIMITE**

OBJET : QUESTIONS DIVERSES

RAPPORTEUR : MADAME MOSCONI

• **SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS – 1^{ère} TRANCHE**

En 2012, l'Association Eden District Blues souhaite organiser un festival avec des concerts programmés à l'Eden mais aussi place du kiosque et un brass band animant les terrasses des cafés.

Cette manifestation est prévue les 11 et 12 mai prochains mais l'association a besoin dès à présent de réserver les groupes susceptibles d'y participer.

Nous avons émis un avis de principe pour subventionner chaque année un festival soit organisé par Rythme et Harmonie, soit par Eden District Blues.

Le budget prévisionnel est de 12.100 € et Monsieur le Maire propose à l'assemblée de leur accorder une subvention de 6.000 € qui est le montant attribué jusqu'à présent pour l'organisation de ce type de manifestation.

Cette subvention est complémentaire de la subvention annuelle attribuée à cette association et qui sera étudiée ultérieurement.

DISCUSSION :

M. SATABIN souhaite savoir si le comité des fêtes bénéficie de la même subvention pour ses animations.

Mme MOSCONI lui répond que la subvention est plus conséquente.

**DECISION PRISE
ADOPTÉ A L'UNANIMITE**

OBJET : QUESTIONS DIVERSES

RAPPORTEUR : MADAME MOSCONI

• **SOUTIEN A L'ASSOCIATION « ESPOIR 04 »**

Lors du conseil municipal du 24 novembre 2011, vous aviez voté l'attribution à l'unanimité d'une subvention de 5.400 euros à l'association « Espoir 04 » dans le cadre de la construction de la maison « l'Aurore », centre de vie pour des personnes handicapées psychiques.

Cette subvention est destinée à constituer un fonds de roulement d'un montant de 150.000 € indispensable à l'ouverture de cet établissement.

Or la délibération dans sa rédaction laisse penser que la commune a voté une subvention d'investissement pour la construction.

Afin d'éviter toute confusion, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de reprendre la délibération en précisant que la subvention a bien pour objet de participer à la constitution du fonds de roulement.

DISCUSSION : néant.

DECISION PRISE

ADOpte A L'UNANIMITE

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 19H20

Michel VITTENET
Maire d'ORAISON

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.121-B du Code des Communes)

Le Conseil Municipal de la Commune d' **ORAISON** se réunira
en séance **ORDINAIRE** le **JEUDI 26 Janvier 2012 à 18 H 30** en Mairie.

Fait à Oraison, le 20 Janvier 2012

Le Maire,
Michel VITTENET

ORDRE DU JOUR

<u>N°</u>	<u>OBJET</u>	<u>RAPPORTEUR</u>
01	Pointage des Conseillers Municipaux Présents Absents ou excusés	M. le Maire
02	Désignation Secrétaire de Séance	M. le Maire
03	Approbation de l'Ordre du Jour	M. le Maire
04	Approbation Compte-Rendu du Conseil Municipal du 24/11/11	M. le Maire
05	Liquidation Séance du Conseil Municipal du 24/11/11	M. le Maire
06	Compte-Rendu d'activités	M. le Maire
07	DELEGATIONS DU CONSEIL AU MAIRE ET AU 1^{ER} ADJOINT MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 025/08 DU 20 MARS 2008	M. BENAÏTON
08	COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE DESIGNATION DU DELEGUE LOCAL DES ELUS APPROBATION DE LA CHARTE DE L'ACTION SOCIALE	M. le Maire
09	TARIFS 2012 – LOCATION SALLES COMMUNALES	Mme MOSCONI
10	OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT	M. le Maire
11	PROTECTION DES PLANS D'EAU DES BUISSONNADES CONVENTION DE TRANSFERT TEMPORAIRE DE MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LE SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DE LA DURANCE (SMAVD)	M. Le Maire
12	QUESTIONS DIVERSES	M. Le Maire
13	INFORMATIONS	